



## COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE L'ECOLE ELEMENTAIRE PAUL-EMILE VICTOR DU MARDI 8 NOVEMBRE

### Ordre du jour :

1. Règlement intérieur 2016/2017
2. Election parents d'élèves octobre 2016
3. Rentrée 2016 (classes, équipe enseignante, effectifs, aide pédagogique complémentaire, échanges de service, organisation des études et du temps de midi),
4. Projet d'école 2016-2020
5. Exercices PPMS/Incendie/Attentat
6. Intervenants sportifs pendant le temps scolaire
7. Bilan financier OCCE
8. Questions des parents d'élèves

### 1. Vote du Règlement Intérieur

Le règlement a été envoyé à chaque membre du conseil d'école. Par rapport à 2016, les horaires sont modifiés : inversion des emplois du temps entre le cycle 2 et le cycle 3 en raison des modifications de planning de TAP.

### 2. Résultat des élections des Représentants des Parents d'élèves élus :

La participation est stable : 44 %, avec 188 votants sur 428 inscrits (43,7% en 2015 et 43,3 % en 2014).

La liste présentée par l'association des parents d'élèves (FCPE Saint-Grégoire) a donc été élue dans sa totalité.

Les parents élus sont : ALIAGA Marie, BARBIER Armelle, CHEVIN Claire, DUPOIRIER Agnès, GUEGUEN Joëlle, GUERIN Laure, HERBELE Pierre Etienne, KERVERDO Anne, LEMERCIER Amélie LEPRINCE, Sophie, LIMINIER Bruno, MATHIEU Marie, MILLIASSEAU Muriel, SAINT-OMER Sophie, Nathalie SEVIN, SOURDIN Véronique, SOURGET Nathalie

### 3. Rentrée 2016/2017

#### - Effectif actuel novembre 2016

A la rentrée, lors de l'enquête du 20 septembre, 269 élèves étaient inscrits. Pour mémoire, la mairie avait envoyé un courrier appuyant l'importance d'ouvrir une 11ème classe l'été 2016. Les parents d'élèves ont de même, dès la rentrée, alerté l'inspection académique sur le fort risque de classes surchargées.

L'école a été entendue et a donc bénéficié d'une ouverture de classe : 3 nouveaux enseignants ont rejoint l'équipe : Mme Douchin (CM1), Mme Lannuzel (CE2, le mardi, jeudi et vendredi), M. Cannevet (CE2, le lundi et mercredi)

Actuellement l'école compte 275 élèves. (8 nouveaux élèves, 2 départs). Deux autres inscriptions (1 CP et 1 CE2) sont prévues en janvier 2016.

Ces élèves sont répartis en 11 classes :

3 CP 23/24/24 élèves ;

2 CE1 de 25 élèves ;

2 CE2 24/24 élèves ;

2 CM1 de 28 élèves ;

2 CM2 de 24/25 élèves.

- L'Aide Personnalisée Complémentaire 2016/2017

L'APC se fait sur le temps méridien de 12h00 à 12h30 ou de 13h30 à 14h00, principalement sur les journées courtes.

- Echanges de service

Certains échanges de service sont en place pour assurer l'enseignement de l'anglais :

Anglais / musique en CP (Mme Viatte / Mme Jousset)

Anglais / Découverte du monde en CE1 (Mme Ernoult / Mme Corbel)

Anglais/ sciences en CE2 (Mme Lannuzel/ M. Jouan)

- Langue Vivante : Chinois

Un enseignement du chinois va se mettre en place pour tous les élèves de CM, à raison de 45 minutes par semaine, le mercredi matin.

Cet enseignement est proposé aux écoles dépendant du collège Clotilde Vautier, collège de secteur qui dispose d'une classe bilangue Anglais/Chinois. Ce choix de deuxième langue vivante se fait dès l'entrée en sixième.

Un courrier sera très prochainement envoyé aux familles.

- Restauration scolaire : inscription

La mairie a souhaité mettre en place une pré-inscription obligatoire via le portail famille pour les repas, ceci afin de limiter le gaspillage. L'information avait été transmise aux parents dans le dernier courrier de l'année scolaire 2015-2016.

Mais l'inscription n'ayant pas été opérationnelle dès la rentrée, au final peu de familles prennent le temps de s'inscrire.

L'objectif étant d'éviter le gaspillage alimentaire, une information claire sera faite prochainement via les cahiers de liaison des enfants sur les modalités d'inscription.

Toute absence devra faire l'objet d'un mot écrit.

Les parents souhaitent une information claire sur la possibilité d'annuler un repas lorsque l'enfant est malade et regrettent que la procédure soit longue lorsqu'il faut inscrire plusieurs enfants (problème lié au logiciel).

Si certaines familles n'ont pas la possibilité d'avoir un accès à l'informatique (internet) elles peuvent se tourner vers la mairie.

Une commission restauration doit se réunir à la demande des parents d'élèves afin de pouvoir discuter des nouvelles modalités (inscription, plat unique, PAI).  
Date retenue : mardi 6 décembre 2016

- Etude/ Aide aux devoirs:

Un temps d'étude est proposé chaque soir sauf le vendredi, les veilles de jours fériés et de congés scolaires, de 17h15 à 17h45. Ces études sont encadrées par un animateur. Les parents ne peuvent pas récupérer leurs enfants avant 17h45.

L'inscription est obligatoire et se fait à l'année ; on peut choisir les soirs où l'on souhaite laisser son enfant à l'étude. Des modifications au cours de l'année sont possibles au cas par cas. Il faut contacter Vincent THOMAS ou Nadège HOREL.

Pour les élèves de cycle 2 (CP-CE1-CE2), cette étude a lieu dans la petite salle de restauration. Une douzaine d'élèves y sont inscrits. Pour les élèves de cycle 3 (CM1/CM2), elle se déroule au « Pass'âge ».

Les parents d'élèves font part de leur satisfaction à voir ce service proposé de façon opérationnelle cette année.

- Les temps périscolaires

TAPI (Temps Périscolaire informel) / TAPO (Temps Périscolaire obligatoire) : 84 enfants sont inscrits au TAPO le lundi et jeudi, 62 le mardi et 64 le vendredi.

L'inscription se fait auprès des animateurs à la fin de chaque période, pour la période suivante. Le principal dysfonctionnement de ces activités vient de l'encadrement, en raison d'absences d'animateurs souvent annoncées tardivement. Les créneaux d'inscriptions sont compliqués d'accès pour les

parents présents aux horaires d'entrée/sortie de l'école (pas d'inscription le matin après 8h30 ou le soir entre 16h30 et 17h15).

Afin de travailler sur l'amélioration, l'évolution possible ou le bilan de ces activités périscolaires, les représentants des parents demandent à ce que soient mises en place deux réunions par an, une fin novembre/début décembre, une autre en avril/mai. Cette organisation avait été bénéfique l'an dernier.

#### 4. Projet d'école 2016/2020 : Présentation et actions mises en place.

Le nouveau projet d'école comporte 2 axes :

Améliorer la compréhension de lecture et devenir élève.

- Pour améliorer la compréhension de lecture, le cycle 2 travaille avec fluence pour identifier les élèves dont la fluidité de lecture est à améliorer.

En cycle 3, les 4 classes de CM travaillent avec le logiciel TACIT, développé par l'université de Rennes 2. Ce logiciel permet de différencier le travail en fonction des compétences de lecture de chaque élève. Ceci vient s'ajouter au travail fait en lecture dans chaque classe.

- Pour apprendre à être élève, 3 objectifs ont été retenus : apprendre à faire partie d'un groupe, apprendre l'écoute active et développer l'autonomie.

Les actions entre classes (comme l'organisation d'ateliers sportifs des élèves de cycle 3 pour les élèves de cycle 2) vont être développées.

Dans ce cadre, la course ELA devrait être renouvelée en octobre 2017.

De plus, l'école devrait participer au Téléthon, le vendredi 2 décembre 2016 avec la ville de Saint-Grégoire.

#### 5. Exercices PPMS/Incendie et Attentat

Au cours de la première période, deux exercices ont eu lieu : un **exercice incendie** en septembre et un **confinement alerte attentat** le lundi 17 novembre.

Les autres types d'exercices sont prévus en cours d'année.

Madame Lacroix présente aux parents les mesures prises pour mettre en sécurité les élèves en fonction du type d'alerte. Ces mesures sont affichées dans chacune des classes.

C'est Madame Fort qui est responsable sécurité dans l'établissement.

Actuellement un travail est mené avec la mairie sur les voies de circulation.

## 6. Intervention des éducateurs sportifs dans les classes

Depuis janvier 2016, une nouvelle directive de l'EN demandait à ce que les éducateurs sportifs interviennent une fois sur 2 sur des séquences de 12 séances soit 6 interventions par séquence, l'enseignant de la classe reprenant ce que l'éducateur avait mis en place la séance précédente, cela en vue d'une formation sur le terrain de l'enseignant. C'est ainsi que s'est déroulée l'année passée l'intervention « Balle aux pieds » proposée en lien avec l'EURO-FOOT 2016.

Monsieur Frédéric AMBLAS, conseiller pédagogique, avait rencontré au cours du troisième trimestre Monsieur Bouvier pour lui présenter cette nouvelle recommandation.

Fin juin, la mairie a annoncé aux directeurs des deux écoles, un nouveau mode d'intervention de son éducateur sportif : Ce dernier n'interviendrait que sur deux séquences par an et par classe. Il lancerait l'activité lors de la première séance du cycle d'apprentissage et ensuite les enseignants feraient seuls leurs séances.

Or, ce que la mairie propose ne correspond pas à aux besoins des enseignants : Ces derniers peuvent et savent construire leurs séquences seuls et la présence de l'éducatif sportif uniquement lors de la première séance n'a pas de sens pour eux.

Par contre, pour certaines activités ambitieuses ou nécessitant des installations de matériels, les enseignants expliquent qu'ils ont besoin d'aide pour la préparation ou pour l'encadrement, sachant que l'enseignant a toujours été actif lors des séances menées avec l'éducateur. (Cas de la gymnastique, du vélo, de la course d'orientation).

Monsieur Bouvier précise que pour la course Rando-Challenge et la journée sport Handicap, l'éducateur sportif sera mis à disposition des enseignants pour travailler sur un cycle afin de préparer ces manifestations. Les enseignants regrettent que seules les manifestations organisées par la mairie soient valorisées par l'intervention d'un éducateur sportif alors que l'activité vélo ou gymnastique sont tout autant importantes à leurs yeux.

Monsieur Bouvier rencontrera Mme Pasquet, élue, pour étudier la situation.

Tout comme les enseignants, les parents d'élèves s'étonnent de l'application rapide et sans concertation préalable de cette recommandation émanant des Services de l'Education Nationale par la Mairie.

Ce manque de communication est source de conflit. Cette même décision, prise avec une concertation en amont, n'aurait probablement pas eu le même impact sur l'équipe enseignante.

## 7. Bilan financier de la coopérative de l'école

Cette année, l'exercice comptable est excédentaire (+ 1600 €). Toutes les sorties ont été prises en charge par le budget mairie sauf celles prévues en décembre (Ecole et cinéma pour 1 CM1 et 2 CM2, l'orchestre symphonique de Bretagne pour les CE1).

Il a été décidé :

- d'une part d'acheter 5 appareils photos pour les élèves, le parcours éducation artistique et culturelle du projet d'école mettant l'accent cette année sur le cinéma et la photo,
- d'autre part d'équiper la salle informatique de casques audio (15 casques) pour permettre aux élèves de s'enregistrer et de s'écouter (travail en lecture, anglais, chinois...).

## 8. Questions des Parents d'élèves :

- *Comment améliorer la gestion de l'accueil et de la sortie des élèves ?*

Un débat est lancé sur l'entrée/sortie des élèves : les avis sont très partagés sur la situation.

Certains parents souhaitent que le grand portail soit ouvert le matin avant 8h35 afin d'éviter l'attroupement. Cet attroupement quotidien généré par le nouveau portail vient en totale contradiction avec les volontés sécuritaires du Ministère de l'Intérieur visant à éviter les attroupements devant les établissements scolaires pour lutter contre le risque d'attentat.

Mais paradoxalement, d'autres parents rappellent que ce portail permet tout de même de sécuriser le devant du groupe scolaire, en créant une zone de non circulation.

Enfin, d'autres pensent qu'ouvrir le portail impliquera que certains élèves seront laissés sans surveillance dans l'enceinte de l'école comme cela était le cas l'année passée et qu'il faut responsabiliser les parents.

De leur côté, les enseignants souhaiteraient accueillir les élèves au niveau des portes vitrées du hall (comme avant) et proposent d'ouvrir le portail entre 8h20 et 8h30.

En fin de temps scolaire (midi et soir), les enseignants évoquent également le temps passé par semaine à attendre que les enfants soient récupérés par leurs parents (à midi, cela perturbe le démarrage des APC).

Ce système permettrait aussi aux enseignants de pouvoir "remettre" plus facilement les enfants non récupérés au Service périscolaire de garderie qui prend le relais (ce qui n'est plus possible aujourd'hui en raison de l'éloignement

entre portail et cour d'école). Or, la responsabilité des enseignants s'arrête dès lors qu'ils ont accompagné leurs élèves à la sortie de l'école. La mairie propose d'ailleurs actuellement aux parents  $\frac{1}{4}$  d'heure de garderie gratuite, que ce soit le soir de 16h30 à 16h45 ou le mercredi de 12h15 à 12h30 mais aucun animateur n'est présent à la sortie de l'école et pour l'instant, ce sont les enseignants qui assurent ce service.

Madame Vinet s'étonne de cette situation et assure qu'un animateur doit pouvoir prendre en charge les enfants non récupérés. Madame Lacroix a une réunion jeudi 10 novembre avec M. Thomas, responsable du temps périscolaire. Elle relaiera cette demande pour qu'un animateur soit présent au portail à chaque sortie d'élèves dès que possible.

Un autre problème est soulevé : l'accès de l'école pendant le temps scolaire.

Madame Lacroix a la sonnette de la porte de l'école dans sa classe. Elle va ouvrir quand quelqu'un sonne. Cette sonnette est confiée à Madame Triffault quand Madame Lacroix quitte sa classe (EPS, Musique). Parfois, les personnes se présentent sur le temps du midi. Là, il n'y a personne pour ouvrir même si souvent, un des enseignants, présent en salle des maîtres, va ouvrir. Le problème se pose cette année pour une élève qu'un chauffeur de taxi vient chercher sur ce temps de pause méridienne. Une demande de solution est faite.

L'ouverture/fermeture de la porte de l'école avec un digicode serait à étudier.

Après quelques débats et en l'absence d'une position commune, la décision de maintenir le fonctionnement actuel est prise jusqu'au prochain Conseil d'école. Un point à ce sujet sera de nouveau débattu. D'ici le prochain conseil, la solution du digicode et la présence d'un animateur pour récupérer les enfants dont les parents sont en retard, auront été étudiées.

➤ *Capacité d'accueil de l'école et développement urbanistique*

57 CP prévus pour septembre 2017 et 49 CM2 partent au collège en septembre 2017 soit un gain de 8 élèves. A cela s'ajoutent les élèves qui s'inscriront en janvier/Mars 2017 : on peut envisager l'inscription d'une quinzaine de nouveaux élèves, si l'on se base sur l'augmentation de 2015-2016.

Ceci porterait à 298 élèves, soit une moyenne de 27 élèves par classe sur 11 classes et de 24,8 élèves sur 12 classes. Il faut donc être très vigilant et connaître au plus tôt les programmes immobiliers prévus pour 2017-2018 afin d'anticiper au mieux l'ouverture conditionnelle d'une classe.

Mme VINET, rappelle que les études statistiques montrent que les augmentations de population prévues restent selon les services municipaux compatibles avec la capacité de l'école actuelle (sous réserve d'aménagements complémentaires). La question d'un nouveau groupe scolaire sera étudiée pour une

mise en service après 2020.

➤ *Bilan et état des lieux du Grégobus à ce jour*

Le Grégobus concerne 43 enfants inscrits. Ils ne sont pas forcément tous présents à chaque trajet mais étant inscrits, il faut un car adapté à cet effectif. Le transport, le mercredi a été supprimé car le coût était beaucoup plus élevé ce jour- là que les autres jours (220 € contre 90 € par trajet).

Actuellement, des retards du Grégobus sont constatés en raison de travaux sur le circuit. Ces perturbations devraient être résolues avant l'hiver. Les enseignants rappellent à tous les parents qu'il ne faut pas que les enfants stressent en raison du retard. Ils sont conscients du problème, essayant de rassurer les enfants anxieux, et ne leur font surtout aucun reproche.

➤ *Programme et planning des travaux*

Un compte-rendu de la réunion de travaux a été donné par Madame Kerverdo, représentante des parents d'élèves, Madame Lacroix n'ayant pu y participer à la dernière minute, pour des raisons personnelles. Nous mettons ce compte-rendu en annexe.